

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

date : 21 mars 2019 14h-17h

lieu : ENSAM - PIMM - salle Structures

membres du CA présents

Benoit Appolaire, Pierre-Olivier Bouchard, Sophie Dartois, Justin Dirrenberger, Yoann Guilhem, Julien Jumel, Aurélien Maurel-Pantel, Matthieu Mazière, Yann Monerie, Carole Nadot-Martin, Ida Raoult, Emmanuelle Rouhaud, Olga Smerdova, Hervé Trumel

invités

organisation Aussois 2020 : Delphine Retraint (LASMIS/UTT, Troyes), Philippe Goudeau (SFA-Pprime, Univ. de Poitiers)

absents excusés

Olivier Arnould, Laurent Cangémi, Yann Marco, Quentin Pujol d'Andrebo, Laurent Stainier, Charles Toulemonde, Pierre-Guy Vincent

Table des matières

1	Introduction	1
2	Fonctionnement de l'association	1
2.1	Constitution du CA et élection du bureau	1
2.2	Modernisation des outils de gestion	2
2.2.1	Bilan du vote électronique	2
2.2.2	Contractualisation avec Renater et mise en place de la suite Partage	3
2.3	Point sur la trésorerie	3
2.4	Point sur le secrétariat (gestion des données personnelles)	4
3	Colloques Nationaux d'Aussois	4
3.1	Bilan de l'édition 2019	4
3.2	Finalisation de l'édition 2020	5
3.3	Concernant les éditions suivantes	7
4	Vie des groupes de travail et relations avec les autres sociétés savantes	7
5	Règles d'attribution des subventions aux manifestations	8

1 Introduction

Hervé Trumel souhaite la bienvenue aux participants et en particulier aux trois nouveaux membres du conseil d'administration : Yoann Guilhem, Matthieu Mazière et Emmanuelle Rouhaud, puis présente succinctement l'association et son fonctionnement. Le bureau de l'association est constitué d'une présidence, de deux vice-présidences : universitaire et industrielle, d'une trésorerie, d'un secrétariat, et de responsables de commissions (manifestations, site web, gazette, groupes de travail). Il est rappelé que des membres du Conseil d'Administration (CA) sont également responsables des relations avec les autres sociétés savantes : Laurent Cangémi pour l'AFM et Laurent Stainier pour Euromech. Olivier Hubert (membre sortant) occupait ce poste auprès de la FFM son successeur reste à déterminer. Olivier Hubert est chaleureusement remercié pour son investissement de longue date auprès de l'association.

L'accent est mis sur l'*Esprit Mécamat*, un esprit de service public. Dans cette optique l'association se veut ouverte au plus grand nombre, tend à favoriser les échanges et en particulier ceux inter-générationnels, et maîtrise ses coûts de fonctionnement : manifestations à coûts contrôlés, tarif d'adhésion modique, outils et ressources libres d'accès -GT, site web, liste de diffusion,...-

2 Fonctionnement de l'association

2.1 Constitution du CA et élection du bureau

Hervé Trumel rappelle que le CA se réunit 2 fois par an, en mars et septembre. L'assemblée générale (AG) se tient elle lors du colloque annuel d'Aussois fin janvier.

Le conseil d'administration a été renouvelé lors de la dernière assemblée générale et élargi à 21 membres ce qui constitue la limite maximale prévue par les statuts de l'association. Hervé Trumel félicite à nouveau les trois membres entrants élus au CA. Le bureau de l'association doit à son tour être élu.

- Hervé Trumel avait annoncé qu'il quitterait ses responsabilités à la présidence. Yann Monerie se présente à ce poste.
- Les autres membres du bureau se représentent à leurs postes.

La constitution du nouveau bureau listée ci-dessous est adoptée par un vote à mains levées. Une fois le compte-rendu de ce CA publié la constitution du bureau sera envoyée au greffe de L'Hay les Roses.

Bureau	Présidence :	Yann Monerie
	Vice-présidence universitaire :	Carole Nadot-Martin
	Vice-présidence industrielle :	Laurent Cangémi
	Trésorerie :	Aurélien Maurel-Pantel
	Secrétariat :	Sophie Dartois Ida Raoult Charles Toulemonde

Commissions	Communication et GT :	Yann Marco
	Liste de diffusion :	Olga Smerdova
	Site web :	Justin Dirrenberger
	Manifestations :	Carole Nadot-Martin

Hervé Trumel prend alors la parole en tant que président sortant :

- Il souligne l'investissement de tous, et adresse un petit mot de remerciement personnel à chacun, et notamment :

- à ceux dont le travail n'est pas naturellement en lumière (comme la gestion de la liste de diffusion par Olga Smerdova qui demande une grande réactivité et un travail quotidien),
- et à ceux ayant récemment quitté leurs fonctions pour la qualité des services rendus (comme Julien Jumel à la trésorerie, Laurent Stainier à la vice-présidence et Olivier Arnould pour la complète rénovation du site web).
- Il insiste ensuite sur les atouts de l'association : son "Esprit" son caractère démocratique et sa capacité à se remettre en question.
- Il souligne le fait que des industriels ont pris des rôles importants au sein du bureau ce qu'il voit comme un signal positif.
- Il indique qu'il restera mandaté au CA pendant un an pour faire la transition -si besoin- mais qu'il démissionnera ensuite et cédera ensuite sa place pour favoriser le renouvellement du CA.
- Il signale enfin qu'une personne s'est déjà manifestée auprès de lui pour intégrer le CA lors des prochaines élections. Il s'agit de Noëlle Billon (Professeure au CEMEF / Mines ParisTech).
- Pour conclure il remercie -non sans émotion- le CA pour le plaisir qu'il a pris à endosser le rôle de président.

Yann Monerie prend ensuite les rênes de l'animation du CA en tant que président nouvellement élu. Il partage avec le CA son enthousiasme à l'idée d'occuper ce poste et son attachement sincère à la communauté Mécamat.

2.2 Modernisation des outils de gestion

2.2.1 Bilan du vote électronique

Le vote pour le renouvellement du CA a eu lieu de manière anticipée via la plateforme Balotilo. Il s'est clos mi-décembre 2018, et les résultats ont été annoncés lors de l'AG de janvier 2019. Ida Raoult et Sophie Dartois sont remerciées pour cette réalisation.

- 142 bulletins ont été exprimés pour 326 électeurs potentiels soit un taux de participation de 43%. Tous les candidats ont été élus avec au moins 119 voix.
- Lors du dépouillement il est apparu que de nombreux bulletins ne mentionnaient qu'un candidat alors qu'il y avait dix postes à pourvoir. Les modalités du vote devront à l'avenir être plus explicites encore.
- Certains adhérents n'ont apparemment jamais reçu leur lien personnel permettant de voter. La raison est que le courriel contenant ce lien envoyé par Balotilo est émis d'un serveur identifié comme envoyant des spams par certains gestionnaires de mail des destinataires. Parfois un message est renvoyé à Balotilo et les administrateurs peuvent savoir que les adhérents n'ont pas reçu le matériel de vote (ex : adhérents de Centrale Marseille). Pour d'autres adhérents les administrateurs n'ont pas de retour et seul l'adhérent en question peut s'étonner de ne pas avoir reçu le matériel et se signaler auprès du bureau. Par ailleurs même si les administrateurs du vote peuvent alors échanger avec les adhérents en question il est impossible de leur renvoyer le matériel de vote par un autre serveur que celui de Balotilo pour des raisons de confidentialité (les administrateurs ne doivent pas avoir accès à la clef de vote qui rendrait non anonyme ce dernier). Les adhérents peuvent simplement être invités à fournir une autre adresse mail moins "filtrante".

Il est décidé que plusieurs mails indiquant l'imminence de l'envoi du matériel de vote seront envoyés par le secrétariat à la date en question pour que les adhérents soient vigilants sur la réception du matériel de vote et pour faire augmenter le taux de participation. La question de mise en place d'un vote électronique via les nouveaux outils de gestion devra par ailleurs être investiguée.

2.2.2 Contractualisation avec Renater et mise en place de la suite Partage

Carole Nadot-Martin prend la parole sur ce sujet et commence son intervention par un bref rappel de l'avancement du projet. Le recours à une plateforme collaborative numérique pour la gestion de l'association est évoqué depuis le CA de mars 2018. Sophie Dartois avait été mandatée pour prospecter les différents outils correspondant à un cahier des charges technique établi par le CA.

- Partage pour le bureau du fichier des adhérents (en écriture pour la trésorerie seulement)
- Création d'adresse mails génériques (ex : trésorerie@mecat.fr) pour un archivage centralisé et une passation plus facile des courriels en cas renouvellement du bureau.
- Rédaction à plusieurs et en temps réel des compte-rendus.
- Outils de gestion de projet
- Archives de l'association dans un répertoire unique sauvegardé
- etc.

La suite *Partage* de Renater avait été identifiée comme pertinente par rapport au besoin exprimé et validée par le CA. Plusieurs échanges téléphoniques se sont tenus ensuite entre Sophie Dartois et Sylvain Guillemenot alors responsable du produit Partage chez Renater. En particulier il avait été identifié que l'accès à cet outil nécessiterait le parrainage de l'ISAE-ENSMA obtenu par Carole Nadot-Martin auprès de son directeur Roland Fortunier. Carole rappelle que l'ISAE-ENSMA va s'engager (du point de vue responsabilité juridique) pour Mécamat. Début 2019 Carole a continué de faire le lien avec l'ISAE-ENSMA pour la mise en place de l'outil et échangé avec le successeur de S. Guillemenot, F. Commanay. Il en ressort les choses suivantes :

- Les conventions fixant les termes d'utilisation et les modes de facturation entre Renater et l'ISAE-ENSMA et entre l'ISAE-ENSMA et Mécamat sont en cours d'élaboration.
- Un référent a été nommé à l'ISAE-ENSMA pour le déploiement de l'outil : E. Moreau. Il est en lien avec le directeur technique de Renater : L. Aublet Cuvellier.
- Un administrateur devra être nommé pour l'outil. Justin Dirrenberger déjà webmaster du site s'occupera de cette tâche.
- Dans un premier temps les comptes seront ouverts pour les membres du bureau élargi, puis si besoin à l'ensemble du CA.
- Du point de vue du calendrier la signature des conventions devrait idéalement se faire avant les vacances d'été afin que l'outil soit opérationnel au prochain CA.
- Une réunion doit être faite auprès du bureau élargi sur les options qu'il lui semble indispensable de mettre en place à l'ouverture. Sachant que l'administrateur aura tout loisir par la suite d'activer ou désactiver lesdites options.
- Comme précisé auparavant la question de mise en place d'un vote électronique via cet outil devra être investiguée.

2.3 Point sur la trésorerie

Aurélien Maurel-Pantel a été élu au poste de trésorie au CA de mars 2018 mais une année de biseau a été assurée par le trésorier sortant Julien Jumel. Rendez-vous est pris auprès du Crédit Agricole le 9 avril pour rendre complètement effectif le changement de trésorier (notamment la passation des signatures sur l'ensemble des comptes).

À la date du CA les comptes de l'association présentent les montants suivants :

- Compte courant : 146 756,34€
- Livret de Caisse d'Epargne. 75 525,71€

Pour le compte courant, la somme indiquée n'est pas du tout représentative des finances de l'association, car la facture 2019 du centre Paul Langevin n'a pas encore été réglée. Comme annoncé lors de précédentes réunions un bilan sera désormais fait par le trésorier en mai ou en juin, lorsque les opérations relatives à Aussois sont (presque) toutes soldées. L'édition 2019 d'Aussois ayant été fréquentée au maximum de la capacité du centre le paiement de cette facture ne présente aucun souci. Yann Monerie profite de cet instant pour remercier chaleureusement Christa Balzer du Centre Paul

Lagevin qui s'occupe de la gestion des colloques pour sa réactivité sa souplesse et sa sollicitude envers les organisateurs de chaque édition.

Dans un souci de transparence, il signale également qu'Hervé Trumel et lui-même vont en leurs noms et sur leurs deniers personnels lui offrir un repas pour deux au restaurant du fort Marie-Christine d'Aussois en guise de remerciement de sa dévotion auprès de notre communauté.

2.4 Point sur le secrétariat (gestion des données personnelles)

Sophie Dartois rappelle que depuis mai 2018 les associations doivent se conformer au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Mécamat est concernée car :

- Elle possède des données personnelles (comme le nom des adhérents)
- Elle en fait des traitements (gestion de l'association, établissement de factures,...)

Pour se mettre en conformité avec ce règlement elle suggère de suivre un plan d'actions mis à disposition par la CNIL¹. Les grandes lignes sont :

1. Obtenir un consentement de chaque adhérent pour la conservation de ses données par Mécamat.
2. Informer par mail les adhérents sur les raisons qui amènent à conserver les données, ainsi que sur la manière dont elles sont utilisées (envoi de mails, newsletter, etc).
3. Désigner un "correspondant informatique et libertés". Sophie Dartois accepte de jouer ce rôle.
4. Recenser les données personnelles que l'on manipule et la façon dont on les traite, et créer un "registre des traitements".
5. Gérer les risques en menant une Analyse d'Impact relative à la Protection des Données. Il est rappelé que Mécamat ne recense pas de données sensibles, cela devrait donc être rapide.
6. S'assurer de la protection des données collectées par Mécamat. Le recours aux outils de Renater et aux garanties de sécurité qu'ils apportent sera pour cela un atout précieux.

La question de la diffusion de la liste des adhérents sur le site web de l'association est ensuite posée. Il est rappelé qu'une association est en droit de le faire si elle en informe ses adhérents au préalable et si elle leur permet de s'y opposer. Dans l'optique de favoriser les échanges scientifiques au sein de la communauté le CA est favorable à la diffusion de la liste des adhérents et leurs potentielles appartenances à des GT sur l'espace "Adhérents" du site web (protégé par mot de passe). Dans le futur les adresses mails des adhérents pourront y être ajoutées (avec les protections d'usage pour éviter le spam). Il est mentionné que d'autres associations comme l'AMAC ou la SF2M ont cette pratique. Enfin il est rappelé que nos mentions légales manquent sur le site web il faut les y ajouter.

3 Colloques Nationaux d'Aussois

3.1 Bilan de l'édition 2019

Pierre-Olivier Bouchard présente les chiffres pour le comité d'organisation constitué de :

- Pierre-Olivier Bouchard, Matthieu Mazière et Florence Morcamp -gestion & secrétariat- (CE-MEF/Centre des Matériaux, Mines Paristech / PSL)
- Lionel Marcin et Quentin Pujol (Safran)
- Cyril Kazymyrenko (EDF)

Au total le colloque a réuni 202 participants ce qui correspond à la capacité totale de la salle de conférence du Centre Paul Langevin et constitue de fait le nombre maximal de participants (pas de possibilité en particulier d'accepter des retardataires même s'ils se logeaient hors du centre). Une liste d'attente de 15-20 personnes avait été créée avec moins de dix repêchés. Une inscription précoce est donc recommandée pour les prochaines éditions.

On notera une forte proportion ($\simeq 25\%$) d'industriels par rapport aux précédentes éditions. Un exposé d'introduction visant à faire le lien entre académiques et industriels a d'ailleurs ouvert le colloque à

1. Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

proprement parler après la journée de cours. Cette initiative a été saluée par les participants qui souhaitent en effet bénéficier d'une grille de lecture pour l'ensemble des exposés à suivre.

Autre nouveauté du colloque : la mise en place d'un prix poster Mécamat avec 27 candidats déclarés sur 61 posters présentés sur deux espaces dédiés dans le centre. Il est à noter que le nombre de participants pour ce prix a également atteint son maximum compte tenu de la fenêtre temporelle dédiée le mardi après-midi. Deux jurys de quatre personnes ont été mandatés pour évaluer les posters, avec pour chaque jury un industriel, le président ou son successeur, un organisateur du colloque et un membre du CA. Les présentations devaient durer 2 minutes et faire place à quelques minutes de discussion. Les critères déterminants pour l'attribution des prix ont été le niveau scientifique et la qualité et la maturité des réponses des candidats. Les résultats ont été annoncés au cours de l'AG avec à titre exceptionnel deux lauréats :

- Almahdi REMMAL (Nouveau modèle d'approche locale pour la rupture ductile cyclique)
- Antoine-Emmanuel VIARD (Propagating instabilities in periodic media)

Yann Monerie s'est dit conquis par la qualité globale des posters exposés, un sentiment partagé par les autres membres du jury.

Pour l'édition 2019 le planning a également été légèrement modifié. En particulier les dates limites marquant la préparation du colloque ont été anticipées par rapport aux années précédentes :

- Communication amorcée fin juin début juillet.
- Ouverture des inscriptions dès le 1er septembre 2018 pour une fin au 15 octobre. (Remarque : pas de période de prolongation car le nombre maximum de participants a été atteint dans le laps de temps prévu).
- Dépôt des documents ouvert du 15 octobre au 18 janvier avec une date limite au 30 novembre pour les résumés.
 - cours : résumé d'une page. Article d'au moins 4-6 pages. Planches mises à disposition après le colloque.
 - présentations orales : résumé d'une page. Pas d'article mais planches mises à disposition après le colloque. Si ce n'est pas possible pour des raisons de confidentialité un résumé étendu est demandé.
 - posters : résumé d'une page. Article de 4 pages pour un poster classique, 6 à 8 pages + un CV pour le prix poster.

Les présentations sont accessibles dans l'espace adhérents (protégé par mot de passe). Elles y ont été déposées quelques semaines après la fin du colloque.

Les organisateurs recommandent ce calendrier qui a bien fonctionné pour les éditions suivantes. Seul bémol : la réservation trop anticipée des navettes avant l'ouverture des réservations de train ayant conduit à des erreurs d'appréciation.

Du point de vue comptable l'édition 2019 devrait engranger un bénéfice de 23500€ environ ce qui est remarquable. Seuls quelques recouvrement restent à réaliser ce qui devrait rapidement être réglé.

3.2 Finalisation de l'édition 2020

Emmanuelle Rouhaud prend la parole au nom de l'équipe organisatrice composée de :

- Delphine Retraint & Emmanuelle Rouhaud (UTT)
- Pascale Kanouté (Onera)
- Laurent Barrallier (ENSAM)
- Philippe Goudeau (CNRS-Pprime)

L'édition 2020 se tiendra du 20 au 24 janvier 2020 avec comme thématique : "Contraintes résiduelles : de nouveaux outils pour de nouveaux défis. Élaboration, usage, durée de vie". L'objectif assumé est de couvrir toute la vie des contraintes résiduelles (CR). Dans son exposé d'introduction Emmanuelle Rouhaud précise que le cadre de travail sera restreint aux liens entre CR et propriétés

mécaniques même si leur champ d'influence est plus large (propriétés magnétiques, électriques,...). En revanche le type de matériaux envisagés ne sera pas restreint aux métalliques. Enfin le public visé est largement industriel.

Le colloque débutera comme de coutume par quatre cours dont les thèmes envisagés sont :

- Contexte, origine et phénomènes physiques : Définitions, rôle des procédés, phénomènes physiques, échelles, état initial et évolution
- Modélisation des CR : Eigenstrain, plasticité, modèles analytiques, introduction des CR dans un modèle EF
- Analyses expérimentales des CR : Quoi mesurer ? Les méthodes phares, leurs principes, comparaisons
- Les CR dans l'industrie : Les enjeux et les savoir-faire, gestion des CR dans l'industrie, normes et dimensionnement, intérêts et conséquences

Les objectifs de ces cours sont de définir la notion de CR, identifier leurs origines et leurs conséquences, savoir les analyser et les modéliser et enfin illustrer leur importance dans le dimensionnement, notamment en abordant la notion de durée de vie.

La suite du colloque sera organisée autour de 4 thèmes :

- Procédés (origines thermiques, thermo-chimiques, mécaniques, thermo-mécaniques) : identification des problématiques actuelles, modélisation par mécanismes, assurance de la pertinence des CR, impacts sur les propriétés matériaux et dimensionnelles.
- Nouveaux outils pour l'analyse des CR (différentes échelles, différents types d'hétérogénéités) : discussion autour des limites de l'analyse, présentation de nouvelles méthodes faisant la part belle aux hétérogénéités et mesures de champs, illustration des liens étroits entre simulation et analyse.
- Durabilité et intégrité à l'usage (Dimensionnement en termes de contraintes géométriques, évolution des CR en service, Durée de vie, Intégrité) : Influence des CR en fonctionnement sur la durabilité, l'intégrité, le dimensionnement ; étude et modélisation de la stabilité des CR en service ; présentation des différentes causes de relaxation des CR et de sollicitations en service ; confrontation modèles/expériences.
- De l'élaboration à la durée de vie : Intégrer les CR dans une chaîne de simulations pour le dimensionnement ; présenter les méthodes qui permettent cet enchaînement ; notion de maquette virtuelle/jumeaux numériques.

La mise en place d'un TD initiée lors de l'édition 2018 devrait faire son retour lors de cette édition. Les autres rendez-vous usuels reprendront leur place habituelle : session poster le mardi après-midi, exposé du mardi soir (exposé sur les matériaux vivants pressenti), assemblée générale le mercredi soir et exposé de synthèse le vendredi matin en clôture du colloque.

S'en suit une discussion autour du programme scientifique :

- La sur-représentation de certains industriels dans les intervenants pressentis (Safran en particulier) doit être atténuée.
- Une meilleure répartition géographique des intervenants serait également souhaitable.
- L'ouverture à différentes classes de matériaux est voulue mais certaines s'y prêtent moins que d'autres. Il semble difficile de trouver des intervenants autour des bétons et géomatériaux en particulier. Par ailleurs pour ces classes de matériaux les CR se rapprochent plus de comportements résiduels qui sont plus subis que recherchés. L'ouverture aux verres semble en revanche faire l'unanimité. La question de l'investigation des CR dans les polymères et/ou les composites organiques en général pourrait être une deuxième piste de travail.
- En ce qui concerne les méthodes expérimentales une attention particulière a été portée à l'ouverture à d'autres méthodes que le synchrotron.
- L'équipe organisatrice signale en toute transparence que certains de ses membres ont des projets en cours avec certains des orateurs pressentis pour intervenir dans le thème 3. Ceci est lié à la difficulté de trouver des intervenants sur ce sujet plus nouveau.

- Le thème 4 devrait contenir des présentations de projets couvrant toute la chaîne de fabrication et de vie des matériaux.
- Des intervenants travaillant à l'étranger sont pressentis. La question de la prise en charge de leur voyage est posée. Elle sera réévaluée au CA de septembre en fonction de la confirmation ou non des intervenants.

Du point de vue de la gestion le secrétariat est confirmé. Deux propositions de budgets sont présentées sur la base des éditions précédentes (fréquentations basse et haute). Les nouveaux tarifs du centre ont été intégrés. Safran s'est déjà engagé à être sponsor de la manifestation. Ils apparaîtront sur les éléments de communication et probablement au niveau des goodies.

En cas de forte fréquentation le centre pourrait être intégralement réservé au colloque (pas de famille en parallèle). La décision est à prendre en concertation avec C. Balzer.

Le planning prévisionnel sera calé sur celui de l'édition 2019 : site web opérationnel et communication en juin 2019, inscriptions du 1er septembre au 15 novembre.

Comme pour l'an passé les orateurs ne seront pas obligés de fournir un article support de leur présentation (sauf cours) mais devront laisser leurs planches à disposition des adhérents (ou fournir un article s'il ne peuvent transmettre leurs planches pour des raisons de confidentialité) et s'affranchir de leur inscription au colloque.

3.3 Concernant les éditions suivantes

La proposition "Matériaux architecturés" a été entérinée par le CA de MECAMAT. Une ossature de programme sera présentée par l'équipe organisatrice et débattue au CA de septembre.

Aucune proposition concrète n'a été faite à cette date pour l'organisation du colloque 2022. Quelques thèmes ont été suggérés lors de l'AG sans porteur de projet. Ont ainsi été évoqués : calcul d'incertitudes, simulation et procédés, homogénéisation et composites, matériaux à hystérésis (polymères et autres), mécanique expérimentale, lois de comportement (développement et implantation numérique), nano-matériaux, matériaux à gradients de propriétés,...

Une plus grande publicité devra être faite autour de cet événement pour susciter des vocations à l'organisation. Il est rappelé qu'une sorte de "kit d'organisation" est disponible pour qui souhaiterait se lancer dans l'animation de l'événement en question.

4 Vie des groupes de travail et relations avec les autres sociétés savantes

Mecamat possède 13 groupes de travail (GT) dont 11 seulement sont véritablement actifs. À l'inverse plusieurs demandes de création de GT semble émerger :

- La première demande émane de F. Willot, L. Gélébart et H. Moulinec et se concentrerait autour des méthodes FFT. Les porteurs de ce projet demandent encore un peu de temps de préparation avant la mise en place. Est évoquée la possibilité que ce GT soit intégré au GT "Matériaux Numériques" qui absorberait par la même occasion les aspects "Morphologie Mathématique". Une réflexion doit encore être menée sur ce point.
- La seconde concerne un travail de structuration des "Données et Logiciels" utilisés par la communauté. Elle est portée par Charles Toulemonde, toujours en recherche de partenaires pour ce projet. Quelques réticences sont toujours exprimées vis à vis de la création d'un GT tourné uniquement vers des outils. Des initiatives non structurées existent néanmoins déjà. Par ailleurs l'idée principale derrière ce GT serait de recenser les besoins et organiser les échanges plutôt que d'imposer des standards universels. Il est proposé que cette proposition de GT soit confrontée (et potentiellement intégrée ?) à la suivante.
- La troisième et dernière demande concerne l'ouverture d'un GT commun avec le CSMA autour du "Big Data (données, réduction de modèles, apprentissage profond : notion de mécanique

digitale)" et pourrait être portée conjointement par F. Chinesta et L. Cangémi. Des gens issus du traitement de l'information pourraient être inclus.

À noter qu'Ida Raoult a été mandatée par le CA pour représenter Mécamat à la "Journée modèles et données, intelligence artificielle en mécanique /AFM/CSMA" organisée par E. Arquis, J.-M. Theret et F. Chinesta, et qui s'est tenue le 22 janvier dernier. Ida Raoult précise que cette manifestation a réuni des présentations des différents responsables et membres des GST de l'AFM et des industriels. Ces intervenants ont chacun présenté leurs axes de recherche. Tous ont identifié des difficultés de recrutement et de formation. Des questions juridiques ont été levées (notamment autour de l'apprentissage, ex : si on achète un robot, qu'on lui apprend des choses mais qu'il apprend également par lui-même et a de mauvais comportements la responsabilité du concepteur peut-elle être engagée?). Beaucoup d'applications mécaniques ont été présentée dont quelques-uns plus orientées matériaux (mise en forme, métallurgie et modélisation en général), la communauté Mécamat aurait donc toute sa place au sein de ce groupe de travail. Une difficulté identifiée serait plutôt l'étendue des communautés concernées avec des variétés d'application très larges.

Comme annoncé lors de l'AG 2019 Christophe Poilâne (Mécamat) et Fabienne Touchard (AMAC) passent officiellement la main à Stéphane Corn (Mécamat) et Karine Charlet (AMAC) pour l'animation du GT Écomatériaux à partir de ce jour. Le site web de l'association sera mis à jour en conséquence. Le CA remercie chaleureusement Christophe Poilâne et Fabienne Touchard pour leur implication dans ce GT les dernières années et accueille avec grand plaisir Stéphane Corn et Karine Charlet dans l'animation de notre communauté.

Le point est à présent fait sur les GT peu ou pas actif. Benoît Appolaire prend la parole pour le GT "Transformation de phases". Il précise qu'il cherche mais ne trouve pas de reprenneur pour ce GT qu'il ne peut plus animer. Une des difficultés est que le thème n'est selon lui pas central à Mécamat (beaucoup de participants du GT ne sont pas des mécaniciens). Le GT n'a plus de vie propre mais se réunit au cours de congrès (intervention à Matériaux 2018 par exemple). Benoît Appolaire rappelle également que ce GT est mixte avec la SF2M dont les membres ne semblent pas plus pro-actifs mais il faudra en tenir compte si décidait d'abandonner ce GT du côté Mécamat. Un rapprochement avec le GT "Traitements thermomécaniques, microstructure et rhéologie" avait déjà été évoqué et semble pertinent du point de vue de Mécamat mais pas du côté de la SF2M qui s'y est déjà opposée. Le GT n'étant en souffrance que depuis deux ans il est décidé de ne pas le fermer mais de signaler qu'il est en attente de reprise.

Le GT Interfaces dans les milieux solides est lui véritablement inactif. Il est proposé de l'afficher en grisé sur le site web.

Une alerte est lancée sur la difficulté d'organiser des rencontres au sein des GT. Une journée de travail a récemment été annulée au sein du GT "Polymères" faute de disponibilité des participants alors que l'enthousiasme était grand pour cette rencontre. L'idée de ritualiser la réunion des GT (i.e. fixer une date reconductible chaque année) est avancée pour pallier cette difficulté et permettre une plus grande anticipation des participants éventuels.

5 Règles d'attribution des subventions aux manifestations

Jusqu'à présent les demandes et attribution de subventions auprès de Mécamat se faisaient au fil de l'eau et étaient examinées au fur et à mesure par le CA. Il n'y avait donc pas de politique réelle ni d'enveloppe budgétaire globale définie. Des montants variables étaient attribués selon le type de manifestation, le thème et surtout la période de l'année à laquelle les demandes étaient formulées. Les demandes arrivant en fin d'année risquaient de pâtir d'un investissement trop important en début

d'année ou d'un trop grand nombre de demandes formulées précédemment. Carole Nadot-Martin (responsable manifestations au sein du CA) a donc été mandatée par le CA pour faire des propositions d'organisation autour de ce sujet, elle les détaille devant le CA. À l'issue de cette présentation et de discussions il ressort que :

- Il faut dissocier les demandes concernant l'animation des GT de la subvention des autres manifestations. Les GT restent prioritaires et peuvent bénéficier d'une subvention allant jusqu'à 1000€ chaque année. Ce montant est provisionné à part et les demandes peuvent continuer d'être formulées au fil de l'eau. L'existence de cette subvention devra être rappelée aux animateurs des GT (via un mail dédié?) car peu en font la demande.
- Pour les autres manifestations les propositions retenues sont résumées ci-dessous.
 - Le montant possiblement attribué sera compris dans une fourchette dépendant de la nature de la manifestation : entre 500€ et 1000€ pour une journée ou un workshop ; entre 1000€ et 2000€ pour un colloque ou une conférence.
 - L'examen des demandes se fera de manière systématique lors des CA. Au CA de mars seront examinées les demandes faites avant le premier mars inclus. Au CA de septembre seront examinées les demandes faites avant le premier septembre inclus. Un rappel sera fait sur la liste de diffusion avant les dates butoirs.
 - Toute manifestation bénéficiant d'une subvention par Mécamat devra intégrer le logo de l'association dans ses éléments de communication et mettre une plaquette de l'association à disposition des participants.
 - Pour que les demandes soient examinées au CA sur la base d'une même grille de lecture les organisateurs devront fournir le programme de la manifestation ainsi qu'une fiche de renseignements remplie.
 - Les critères de sélection pour l'attribution ou non d'une subvention ainsi que pour son montant sont :
 1. Adéquation du contenu scientifique avec les thématiques Mécamat
 2. Présence d'un adhérent Mécamat dans le comité scientifique. Ceci est un critère prépondérant qui garantit l'adéquation du contenu scientifique avec les thématiques de l'association.
 3. Qualité scientifique et audience attendue
 4. Gratuité de la manifestation encouragée pour les journées de travail, et workshop
 5. Dans les cas où cela n'est pas envisageable une maîtrise des coûts avec des tarifs d'inscription faibles dans l'"Esprit Mecamat" seront valorisés.
 6. Nombre de participants
 7. Durée de la manifestation
 8. Pour les colloques et conférence, la remise d'un prix sera valorisée. L'existence d'autres sponsors éventuels sera également prise en compte.
 - Le CA veillera à ce que le budget distribué ne soit pas déséquilibré entre les demandes traitées aux CA de mars et septembre.
 - Sans que cela soit une obligation l'association encourage la redistribution des bénéfices d'une manifestation, sous forme d'une diminution des frais d'inscription, ou d'un remboursement complet ou partiel de la subvention accordée par Mécamat afin que celle-ci puisse être redistribuée à d'autres manifestations plus fragiles budgétairement parlant.

Ces critères seront mis en place rapidement pour un premier examen des demandes au CA de septembre 2019. Une communication pédagogique autour de ces nouvelles modalités de demande de subvention sera prochainement déployée via le site web et les moyens de diffusion usuels (mailing list). Le CA procède enfin au traitement des dernières demandes formulées au fil de l'eau avant la mise en place de cette nouvelle procédure.

L'ordre du jour est épuisé, mais avant la levée de la séance Carole Nadot-Martin prend la parole un instant pour remercier le président sortant Hervé Trumel au nom du CA et le féliciter de son bilan. L'affection du CA pour ce dernier se traduit par la présentation de quelques planches humoristiques émaillées de photos retraçant le parcours d'Hervé à la tête de l'association. Le tout est accompagné de rires et d'applaudissements chaleureux et amicaux.

Sur cette note d'émotion et de bonne humeur la séance est levée à 17h.

Les Secrétaires de séance
Sophie Dartois & Ida Raoult



Le Président
Yann Monerie

